



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-135084>

Département(s) de publication : **39, 25, 90, 70, 21, 58, 71, 89**

Annonce n° **24-135084**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : GROUPEMENT TEMPORAIRE DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHES RELATIFS A LA MISE EN OEUVRE DU SCHEMA D'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORET DOMANIALE DE CHAUX Le siège administratif du groupement de commandes est établi au siège de l'ONF, 535 rue Bercaille à Lons-le-Saunier 39 006

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 66204311603301

Ville : Besancon

Code postal : 25000

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Office National des Forêts

Département(s) de publication : 39, 25, 90, 70, 21, 58, 71, 89

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseDetailConsultation&id=2659019&orgAcronyme=b4n>

Identifiant interne de la consultation : 2024-8400-020

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Non

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : PETITLAURENT Olivier

Adresse mail du contact : Olivier.petitlaurent@onf.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 622113885

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Chaque candidat, y compris les cotraitants en cas de groupement d'entreprises, fournira une déclaration de candidature (DC1 et DC2) dûment datée et signée selon la trame jointe au dossier de consultation des entreprises.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chaque candidat, y compris les cotraitants en cas de groupement d'entreprises, fournira une déclaration de candidature (DC1 et DC2) dûment datée et signée selon la trame jointe au dossier de consultation des entreprises.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Point 6.2 du Règlement de consultation : examen des offres.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE MISE EN OEUVRE DU SCHEMA D'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORET DOMANIALE DE CHAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112710

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'objectif de ces travaux est de restaurer et d'améliorer les équipements d'accueil du publics présents sur les secteurs les plus fréquentés de la Forêt Domaniale de Chaux et de la Forêt Communale d'Azans qui est attenante, conformément aux orientations données dans le schéma d'accueil du public en FD de Chaux. Cette réhabilitation et amélioration ayant pour but d'offrir des lieux de détente agréables et fonctionnels au public fréquentant cette forêt, y compris aux personnes à mobilité réduites là où des aménagements de ce type sont possibles.

Lieu principal d'exécution du marché : Jura - 39 - Bourgogne-Franche-Comté

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Travaux de réhabilitation et de création de parkings, de cheminements, et de pose d'équipements d'accueil du public

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112710

Lieu d'exécution du lot : Jura - 39 - Bourgogne-Franche-Comté

- **Description du lot** : Travaux de fabrication, fourniture et livraison d'équipements d'accueil du public

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 34928400

Lieu d'exécution du lot : Jura - 39 - Bourgogne-Franche-Comté

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le rendez-vous est fixé au MARDI 17 DECEMBRE à 9h00 sur le parking de la Sauline, devant le parc aux cerfs. En cas d'impossibilité justifiée de présence à ce jour de visite, une nouvelle visite pourra être organisée sur demande auprès de Dominique DECHAMBRE.

Autres informations complémentaires : Pour les 2 lots, la visite préalable au dépôt de candidature des soumissionnaires est obligatoire, afin d'évaluer correctement les contraintes et spécificités liées aux travaux. Une absence de visite du chantier entraîne la non-prise en considération de la candidature et

le rejet de l'offre. À l'issue de la visite du chantier, une attestation de participation sera délivrée. Le rendez-vous pour cette visite préalable est fixé au MARDI 17 DECEMBRE à 9h00 sur le parking de la Sauline, devant le parc aux cerfs. Confirmation du jour de participation obligatoire auprès de Dominique DECHAMBRE 06 10 32 42 80 (dominique.dechambre@onf.fr.). En cas d'impossibilité justifiée de présence à ce jour de visite, une nouvelle visite pourra être organisée sur demande auprès de Dominique DECHAMBRE. Le fait d'avoir soumissionné, suppose que l'entrepreneur a obtenu tous les renseignements nécessaires à la parfaite réalisation de ces travaux, qu'il a visité les lieux, et qu'il s'engage à réaliser ceux-ci dans les règles de l'art, conforme aux normes et règlements en vigueur. Il reconnaît, avant la remise de son offre, - Avoir procédé à une visite obligatoire du terrain lui permettant d'appréhender : - Les conditions d'accès aux lieux des travaux (nature des terrains, topographie, etc.) et les réseaux divers ; - Les éléments généraux ou locaux en relation avec l'exécution des travaux (ouvrages existants, ...); - L'organisation et le fonctionnement du chantier ; - Les conditions d'exécution des travaux, leurs importances et particularités, à l'aide de tous les documents qui lui ont été fournis par le Maître d'OEuvre dans le document de consultation ou lors de la visite obligatoire ; - Toute difficulté inhérente au site, aux moyens de communication, aux ressources en main d'oeuvre, etc... ; - Avoir contrôlé les indications des documents du dossier de consultation ; - S'être entouré de tous renseignements complémentaires auprès du maître d'OEuvre et auprès de tous les services ou autorités compétentes. Quand bien même il lui semblerait qu'ils ne sont pas parfaitement prévus et définis sur les documents d'appel d'offre, il ne pourra jamais prétendre à aucun supplément sur les prix convenus, qui ne seraient et ne pourraient d'ailleurs être financés. La nomenclature des travaux doit être analysée avec le plus grand soin. Si ce n'est l'avis de l'entrepreneur, il ne peut toutefois se prévaloir de la brièveté ou de l'absence d'une prestation, et ce pendant ou après la période d'exécution. Il lui appartient donc de formuler ses observations pendant la période d'étude de sa proposition et en tout état de cause, jamais après la remise de celle-ci. Il doit dans ce laps de temps, indiquer au Maître d'OEuvre toute erreur, oubli ou défaut de concordance entre les plans et pièces écrites telles que le devis descriptif par exemple.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/11/2024